Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 39 (2002)
Heft: 1522

Titelseiten

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Domaine Public
domainepublic.ch

Coopératives concentrées

En 1968, c'est le choc: la Fédération des Coopératives Migros (FCM) dépasse pour la première fois l'Union des Coopératives de Consommation, de cinquante ans son aînée. L'écart s'est creusé pendant près de trente ans. Aujourd'hui, toujours premier groupe de la grande distribution en Suisse, la Migros marque le pas tandis que Coop progresse rapidement et peut espérer redevenir le numéro un, en passant cette année la barre des treize milliards de francs de vente au détail.

Un tel résultat a son prix. En 1968, Coop Suisse rassemblait plus de 400 sociétés coopératives locales, elles-mêmes réunies en plusieurs dizaines de fédérations régionales lourdement démocratiques, le tout pour un réseau disparate de 2 900 points de vente. Depuis l'an dernier, il n'y a plus qu'une société de distribution pour un millier de magasins, dont un quart ayant une surface supérieure à mille mètres carrés. Le tout, y compris la chaîne EPA acquise l'an dernier, est dirigé depuis 1997 par le *CEO* Hansueli Loosli, dont la brutale clairvoyance s'avère fort payante.

De son côté, la Migros compte encore dix sociétés régionales; elles disposent d'une autonomie et d'un pouvoir à l'Assemblée des délégués que le nouveau «président de l'administration» et futur *CEO* de Migros, Anton Scherrer, a fait réduire pour accroître ses propres compétences et celles d'un véritable conseil d'administration. Car Migros, qui gardera la forme de la coopérative, fonctionnera à partir de 2003, à l'instar de Coop, comme une société anonyme.

Cette perspective ne convient pas aux gardiens du temple dutttweilerien, dont Pierre Arnold, huitante ans, ancien patron de Migros, reste le plus combatif. Il avait déjà dénoncé la dérive autrichienne, qui s'est soldée par plus de 300 millions de pertes au milieu des années nonante. Il n'a pas dû apprécier le rachat du groupe Globus+ABM ni la disparition de cette dernière enseigne. Il proteste aujourd'hui contre les nouvelles structures et compétences prévues, qui signifient, à ses yeux, la deuxième mort de Gottlieb Duttweiler, créateur de la Migros en 1925 et fondateur de la FCM en 1941.

Toutefois, rien n'y fera. La démocratie coopérative ne convient pas à la gestion des grandes entreprises. Ces dernières veulent une direction forte, dont le président est - trop - souvent aussi à la tête du conseil d'administration, malgré les risques d'un tel cumul. Elles encadrent leur politique et soignent leur image à coup de chartes déontologiques et de commissions d'éthique, de produits bio et d'investissements propres, le tout inscrit dans des rapports sur l'indispensable développement durable. Sur tous ces points, Coop et Migros font mieux que la plupart des grands distributeurs, suisses et étrangers. Et partagent à la fois un principe - pas de salaires mensuels au-dessous de trois mille francs brut - et une peur, celle du retour de Carrefour en Suisse. YJ

JAA 1002 Lausanne
Annoncer les rectifications d'adresses

Sommaire

Marché de l'électricité (2): Une régulation bien helvétique (p. 2)

Accord aérien: Poker menteur (p. 3)

Médias: Le «jeunisme» est antiéconomique (p. 4)

Cyberdémocratie: Le virtuel en puissance (p. 5)

Canton de Vaud: L'Etat, la justice et le citoyen (p. 6)

Note de lecture: popistes, déjà dans l'histoire (p. 7)

28 juin 2002
Domaine Public nº 1522
Depuis trente-neuf ans,
un regard différent sur l'actualité